

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 25 août 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

Membres en fonction :	19
Membres présents :	18
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	1

Conseillers présents : Mmes et MM., Philippe BROLY, Yves ROTT, Sandra STRASSER, Edouard CAU, Lucienne ZWINGER, Patrick KAUFFMANN, Alain KAPFER, Patricia SCHOTT, Emmanuel RAPIN, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julie SCHLEGEL, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Alexandre WAHNERT, Françoise ADLER, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : Mme Enola WIND procuration à Mme Adeline SCHIFF

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Lucienne ZWINGER

DCM-2026-07-02 : AFFAIRES GENERALES – chasse – avenant au bail pour le lot n° 1

Par convention de gré à gré signée le 16 octobre 2023, la commune loue le lot n°1 de la chasse communale à M. Serge DEBS domicilié à Herrlisheim. Cette convention précise le montant annuel de la location à savoir 10 000 €, la durée de bail (9 ans) et la surface louée (314ha 61a 00ca).

Les superficies des lots de chasse ont été fixées par délibération du 5 septembre 2023.

Après enregistrement des lots de chasse par notre prestataire informatique une erreur de surface a été décelée. Le lot n° 1 présente une surface de 283ha 11a 72ca.

La surface distraite étant située entre 5% et 15%, le cahier des charges type spécifie que le bail est maintenu mais que le montant de la location est revu. Cette modification de contenance et de loyer fait l'objet d'un avenant à signer entre la commune et le locataire.

Il est proposé de réduire le loyer de 100 €, le locataire étant locataire depuis de nombreuses années et ayant connaissance du territoire du lot n° 1, il ne peut se prévaloir que d'un préjudice mineur.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture
067-216703561-20260825-DCM-2026-07-02-DE
Date de télétransmission : 27/08/2026
Date de réception préfecture : 27/08/2026

- **RECTIFIE** la superficie du lot de chasse communal n°1 à 283ha 11a 72ca,
- **REDUIT** le loyer annuel pour le lot n° 1 de 100 € soit un loyer annuel fixé à 9 900 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.

Zwinger

Lucienne ZWINGER
Secrétaire de séance



POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 26 août 2026

[Signature]

Philippe BROLY
Maire